THÔNES
Cœur des Vallées

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 074-217402809-20250619-CM25066-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

SÉANCE DU 19 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le dix-neuf du mois de juin, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Brigitte VULLIET, MM. Rodolphe PALACIOS, Jérôme AGNELLET, Karim CHALABI, Grégory BAERT, Stéphane BESSON, Mme Claire BARRIN, MM. Michel CATON, Frédéric VAILLANT, Mme Graziella POURROY SOLARI, Conseillers Municipaux.

Avaient donné procuration : Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, Maire-Adjointe ;
MM. Benjamin DELOCHE, Richardo RODRIGUES, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, Conseillers Municipaux.

Étaient absents : Mmes Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane FAURE-HUDRY, Sébastien ATRUX-TALLAU, Mme Élisa DE POORTER, MM. Pierre BASTARD-ROSSET, Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation :	**13 juin 2025**
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice :	**29**
Présents et représentés :	**22**

Secrétaire : M. Grégory BAERT, Conseiller Municipal, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==oo0oo==--

N° 2025/066 - LES PERRASSES – MODIFICATION DE L'OAP - AVIS

En 2022, la commune de THÔNES a engagé une réflexion sur la définition d'une orientation d'aménagement programmé (OAP) sur le secteur des Perrasses.

Lors du Conseil municipal privé du 9 février 2023, une première présentation de cette opération avait été faite par le cabinet Territoires Demain.

Suite à celle-ci, il a été décidé de faire procéder à une étude sur l'entrée de ville, prenant en compte l'aménagement de la RD 909 et l'avenue d'Annecy. Cette étude a été réalisée par le cabinet ARTER et a été présentée au Conseil municipal privé du 10 octobre 2024.

Ainsi, la définition de l'OAP a été modifiée en fonction de l'étude d'ARTER (document joint).

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
par vote à main levée POUR : 15
CONTRE : 4 (G. POURROY-SOLARI, R. RODRIGUES, M. CATON, C. DUTEIL)
ABSTENTION : 3 (C. BARRIN, C. RODRIGUES, F. VAILLANT)

- **DONNE** un avis favorable à la modification de l'OAP

.../...

Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 074-217402809-20250619-CM25066-DE

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 20 juin 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Grégory BAERT

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE 26 JUIN 2025 ET PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE - 1 JUIL. 2025

THÔNES, le - 1 JUIL. 2025

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

OAP n°11 : LES PERRASSES
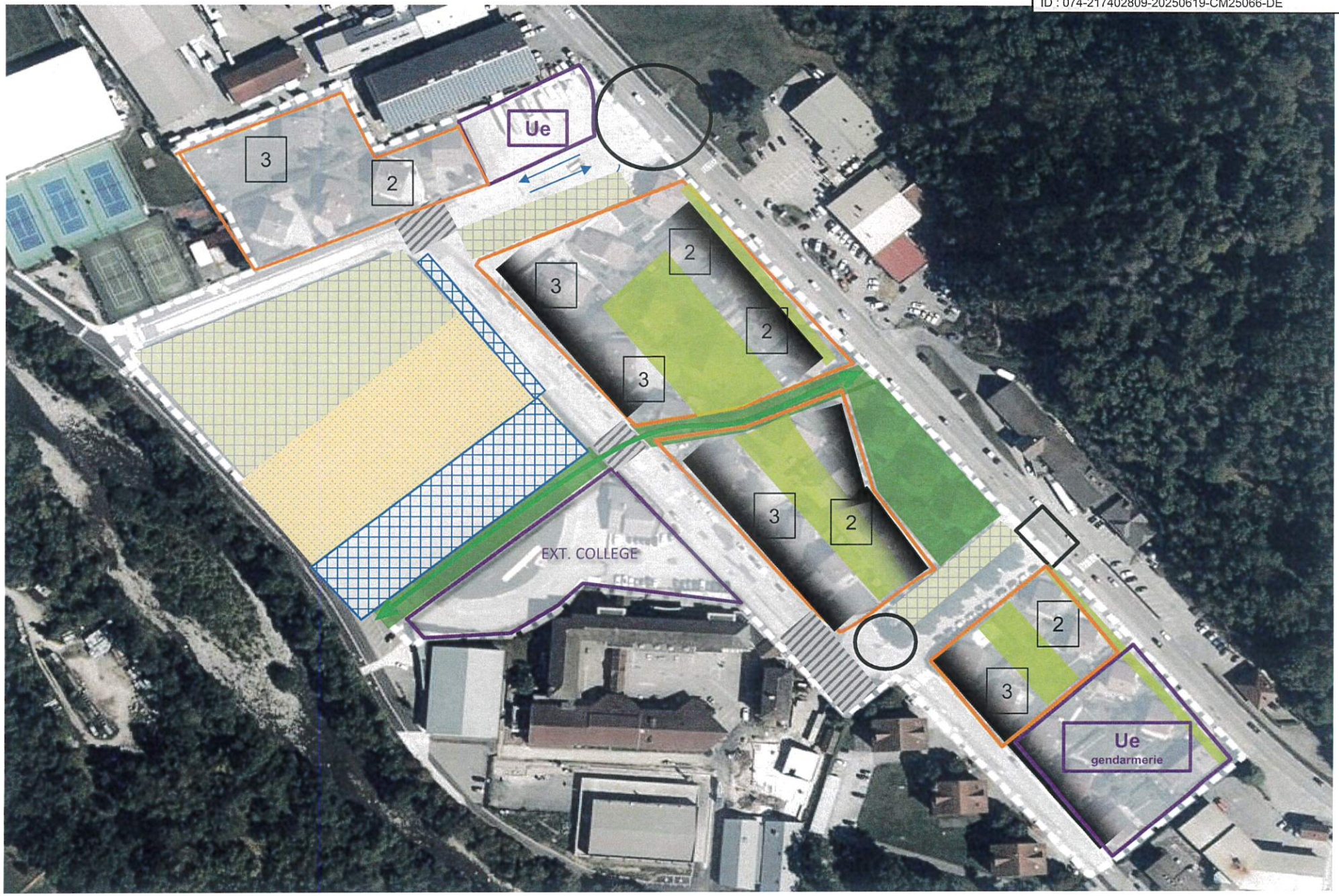
Envoyé en préfecture le 26/06/2025
Reçu en préfecture le 26/06/2025
Publié le 01/07/2025
ID : 074-217402809-20250619-CM25066-DE